

manquer ; que les états comme les particuliers ont visiblement intérêt à vendre habituellement au plus haut prix possible , à acheter habituellement au meilleur prix possible , et que ce double avantage ne se peut trouver que dans la plus grande concurrence , dans la plus grande aisance des vendeurs et des acheteurs. C'est l'intérêt de chaque gouvernement ; c'est donc l'intérêt de tous.

Et qu'on ne dise pas que, dans le système d'une liberté générale et illimitée, quelques peuples prendraient un ascendant trop décidé sur les autres. Les nouvelles combinaisons n'ôteront à aucun état ni son sol, ni son génie. Ce que chacun avait d'avantages dans les temps de prohibition, il les conservera sous de meilleurs principes. Leur utilité augmentera même et augmentera beaucoup, parce que ses voisins, jouissant de plus de richesses, étendront de plus en plus leurs consommations.

S'il existait un pays auquel il fût permis d'avoir quelque éloignement pour l'abolition du régime prohibitif, ce serait celui-là sans doute qu'une nature avare a condamné à une éternelle pauvreté. Accoutumé à repousser par des lois somptuaires les délices des contrées plus fortunées, il pourrait craindre qu'une communication absolument libre avec elles ne dérangerât ses maximes, ne corrompît ses mœurs, ne préparât sa ruine. Ces alarmes seraient mal fondées. Hors quelques ins-

stans d'illusion, peut-être tout peuple règlera ses besoins sur ses facultés.

Heureuse donc, et infiniment heureuse la puissance qui la première se débarrassera des entraves, des taxes, des prohibitions qui arrêtent et oppriment partout le commerce ! Attirés par la liberté, par la facilité, par la sûreté, par la multiplicité des échanges, les vaisseaux, les productions, les marchandises, les négocians de toutes les contrées de la terre rempliront ses ports. Les causes d'une prospérité si éclatante ne tarderont pas à être pénétrées ; et les nations, abdiquant leurs anciennes erreurs, leurs préjugés destructeurs, se hâteront d'adopter des principes si féconds en bons événemens. La révolution sera générale. Partout seront dissipés les nuages. Un jour serein luira sur le globe entier. La nature reprendra les rênes du monde.

Dans ce nouvel ordre de choses, pour lequel les hommes éclairés de toutes les nations font des vœux inutiles depuis si long-temps, les deux continents, les îles qui en sont plus ou moins éloignées, les mers qui les environnent, toutes les régions du globe communiqueront avec autant de liberté, avec autant d'utilité, avec autant de célérité que les provinces d'un même empire fondé sur des lois sages. Les avantages particuliers à une contrée deviendront les avantages de toutes les contrées. Nulle n'éprouvera des besoins ; nul n'éprouvera des inquiétudes. L'univers deviendra une

société de frères toujours disposés à se donner des secours réciproques. Cette liaison n'aura pas, il vrai, un principe aussi pur que les âmes élevées le désireraient, mais un intérêt bien entendu remplira le même office qu'une bienveillance universelle.

Dans ce nouvel ordre de choses cessera l'usage des gratifications. C'est une invention trouvée dans les temps modernes pour mettre une nation en état de soutenir dans les marchés étrangers la concurrence des nations à qui leur situation, leur climat ou d'autres avantages permettaient de donner certaines marchandises à meilleur marché. Quoique cet encouragement ne soit accordé que lorsque le prix de la vente n'est pas suffisant pour faire rentrer le capital avec les bénéfices ordinaires, il ne laisse pas d'être un poids énorme pour le fisc, un poids inutile, et même un poids nuisible. Car quelle est la suite nécessaire de cette avidité mercantile ? celle d'arracher les trésors et le travail d'un peuple aux objets qui lui convenaient le mieux, pour tourner ces trésors et ce travail vers des branches d'industrie que la nature ne lui avait pas destinées ; celle de faire prendre par artifice au commerce une direction moins avantageuse que celle qu'il aurait prise lui-même.

Dans ce nouvel ordre de choses, il n'y aura plus de ces traités de commerce que la force ou une politique aveugle n'ont que trop souvent dictés. Par ces pactes ruineux ou déshonorans, une nation s'engageait à recevoir les denrées et

les marchandises d'un peuple étranger, tandis qu'elle repoussait les denrées et les marchandises des autres peuples ; ou à décharger les denrées et les marchandises de l'empire favorisé des droits dont elle accablait les denrées et les marchandises des empires moins privilégiés. Le résultat de ces conventions n'était-il pas de réduire l'état qui les avait accordées à acheter plus chèrement des objets que la concurrence des vendeurs lui aurait fait obtenir à meilleur marché ? N'était-il pas de livrer à des conditions moins favorables un superflu dont la concurrence des acheteurs lui aurait fait obtenir un prix plus avantageux ? Réfléchissez sur les funestes influences qu'a eues ce genre de monopole, et vous serez convaincu de l'avantage de le voir anéanti pour toujours.

De ce nouvel ordre de choses éclora, ou jamais, cette paix universelle qu'un roi guerrier, mais humain, ne croyait pas chimérique. Si un bien si désiré et si peu attendu ne sort pas de ce grand développement de la raison, du moins la société générale des hommes portera-t-elle sur une base plus solide.

Le commerce, qui sort naturellement de l'agriculture, y revient par sa pente et sa circulation. Ainsi les fleuves retournent à la mer qui les a produits par l'exhalaison de ses eaux en vapeurs, et par la chute de ces vapeurs en eaux. La pluie d'or qu'attirent le transport et la consommation des fruits de la terre retombe enfin sur les cam-